

## ACTUALITES

### Phénologie

Débournement en cours, une quinzaine en retard sur 2017.

### Mange-Bourgeons

Période de risque, rares individus observés pour le moment.

### Escargots

Fréquemment rencontrés ! surveiller les jeunes vignes .

### Excoriose

Risques liés à l'historique parcellaire 2017. Début du risque à partir d'éclatement du bourgeon.

### Vers de la grappe

Positionnement des diffuseurs de bio contrôle à réaliser pour ceux qui utilisent cette technique.



## Présentation 2018

### • La Surveillance biologique du Territoire : un axe clé du plan Ecophyto 2.

#### Objectifs :

Suivi de l'état sanitaire des cultures et élaboration d'une analyse de risque, veille des risques émergents, détection des organismes nuisibles réglementaires et détection des effets non intentionnels liés aux traitements des cultures.

#### Organisation

Le BSV est élaboré dans le cadre d'un partenariat entre différentes structures professionnelles. Ces partenaires sont cités en fin de bulletin.

La rédaction est confiée à la chambre d'Agriculture des Pays de la Loire appuyée par un groupe technique restreint constitué de 6 partenaires.

La publication est assurée par la Chambre d'Agriculture et la supervision du dispositif global est assurée par la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt des Pays de la Loire / Service Régional de l'Alimentation.

Le BSV, un outil complémentaire aux bulletins de préconisations.

Le BSV a pour vocation d'être un outil d'aide à la décision via l'évaluation du risque global sur les différentes zones viticoles du vignoble ligérien.

C'est un document complémentaire des préconisations ou informations dispensées par les techniciens et conseillers.

Dans tous les cas la décision finale appartient au viticulteur et nécessite une observation précise de ses parcelles pour adapter l'évaluation du risque à son vignoble !

#### Périodicité et diffusion

Pendant la période végétative, le BSV sera publié chaque semaine le jeudi en fin d'après midi.

Il sera mis en ligne sur les sites de la DRAAF des Pays de la Loire et de la Chambre régionale (modalités d'inscription rappelées en bas de cette 1ère page).

## ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- [www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr)
- [www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr](http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr)
- [www.fredonpdl.fr](http://www.fredonpdl.fr)

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :

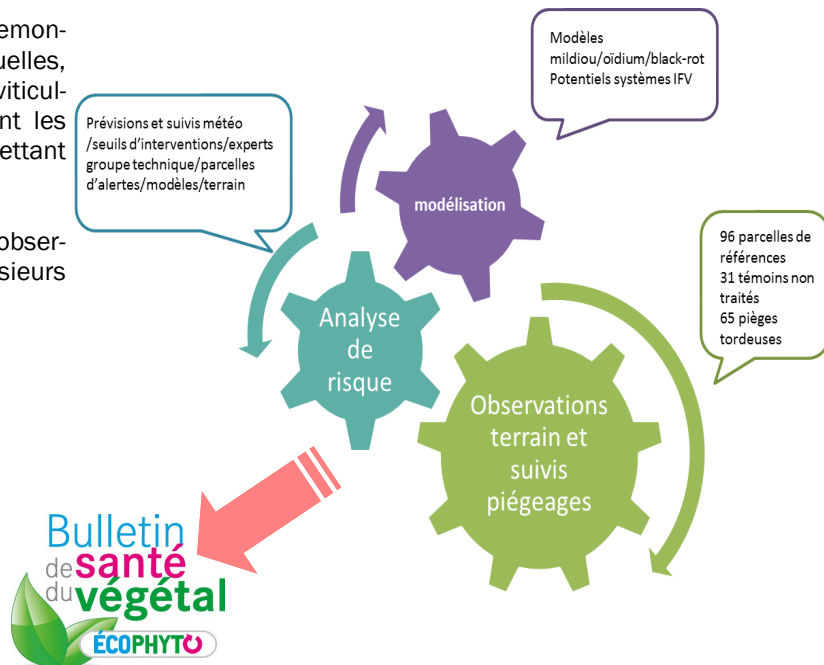
[www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/surveillance-biologique-du-territoire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv](http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/surveillance-biologique-du-territoire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv)

# Le réseau 2018, basé sur la mobilisation de tous !

Si chacun des partenaires techniques contribue à la remontée d'infos venant du terrain ( parcelle fixes pluriannuelles, parcelles repères, historiques de pression, ...), les viticulteurs ne sont pas en reste en relevant régulièrement les pièges à phéromones pour le suivi des tordeuses permettant d'avoir un réseau fourni et fiable !

L'ensemble du vignoble ligérien pour la traçabilité des observations et l'analyse du risque est découpé en plusieurs zones :

- Vignoble sarthois
- Vignoble vendéen
- Saumurois
- Loire
- Layon
- Aubance
- Sèvre et Maine
- Pays de Retz



**Chacun peut à son tour venir renforcer le dispositif et la qualité de l'information traitée, techniciens et viticulteurs, nous sommes tous concernés!**

Vous pouvez participer en nous transmettant :

- vos relevés de piégeage,
- En signalant ponctuellement des faits marquants (climatiques, phénologiques, symptômes maladies ou ravageurs, adventices préoccupantes, problèmes physiologiques, ...),
- En suivant chaque semaine une parcelle de référence ou un témoin non traité (même si il n'est que temporaire !).



*Observations de début de saison en vignoble de Jasnières : A plusieurs ça va plus vite et c'est plus convivial !*

# P hénologie

## • Ça débourre enfin !

### Observations

Compte tenu du temps frais et très humide de ce début de printemps calendaire, le réveil printanier a tardé, (plus de 15 jours de retard sur 2016 et 2017)..., les cépages et secteurs précoces sur les vignobles angevins et nantais ont vu leurs bourgeons sortir de la bourre que depuis le 08 -10 avril.

Le stade bourgeon dans le coton (05 BBCH) est à égalité avec le stade pointe verte (07) sur les 50 parcelles observées entre le 10 et le 11 avril !

Quelques Cabernet franc sont encore au stade « début gonflement » et 2 parcelles de Chardonnay et Chenin du Layon sont au stade « éclatement du bourgeon »

Le réchauffement annoncé des prochains jours va permettre d'accélérer cette phase de débourrement.



Source : S. Savary-CA-44

**Stade 07 BBCH : débourrement:**  
l'extrémité verte de la jeune pousse est juste visible

# M ange-Bourgeons

## • La période de risque débute.

### Observations

La Boarmie et la noctuelle sont les principaux prédateurs des jeunes bourgeons en cours de débourrement.

La première tournée de l'année a permis de noter 9 parcelles concernées pour le moment (1 à 8% de ceps touchés) sur l'ensemble des parcelles suivies (40 parcelles).

### Période de risque

Les premiers dégâts peuvent être observés à partir du gonflement du bourgeon jusqu'au stade 1 feuille étalée.

### Seuil de risque

Le seuil d'intervention est convenu pour notre vignoble à 15% de ceps avec au moins 1 bourgeon mangé.



*Sur les jeunes vignes en formation ou les parcelles habituellement sensibles, une observation rigoureuse 1 à 2 fois par semaine devra être de mise. Ceci sera d'autant plus vrai si le débourrement est ralenti dans les jours à venir.*

*Observez 50 à 100 ceps répartis sur l'ensemble de la parcelle (prendre des séries de 5 ceps consécutifs alternativement à gauche et à droite).*

*Un cep est considéré comme touché à partir du moment où au moins 1 bourgeon est attaqué.*

# N ote résistance fongicides 2018

A télécharger sur le site de la DRAAF des Pays de la Loire, ou en cliquant sur l'image ci-contre



# E

## Escargots



### Observations

40% des parcelles observées cette semaine sont habitées par ces gastéropodes. Pour le moment les dégâts ne sont pas ou peu visibles.

### Période de risque

Le risque se situe principalement entre le stade pointe verte et 1ère feuille étalée.

L'incidence des escargots reste toutefois à relativiser et est entièrement liée à la pluviométrie de la prochaine décade.

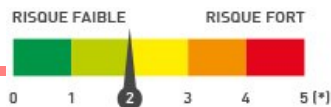
**A surveiller** : les jeunes vignes (végétation basse et précoce) comme les complants sont très appétants pour les escargots.

Les stratégies de gestion reposant sur la mise en place d'appâts au sol (bio-contrôle), l'anticipation de la remontée des populations dans les ceps doit être suffisante, pas évident cette année!



# E

## Excoriose



### Observations

Depuis 5 ans de nombreuses parcelles présentes des chancres sur les bois de taille (coursons et base de baguettes). Ces nécroses sont dues à la progression de l'excoriose pendant le printemps. L'infestation 2017 a été plus discrète, mais celle de 2015 et 2016 furent assez importantes.

**A ce jour, il est noté des nécroses sur bois d'1 an sur 30% des parcelles observées cette semaine avec une fréquence moyenne de 10 ceps touchés sur 100.**

Si le mois d'avril fini plus sec, l'inoculum restera disponible pour contaminer plus tardivement en mai. Des plaques brunes peuvent être observées jusqu'au 8ème nœud.

Le climat qui suit le débourrement est froide et humide (régimes d'averses annoncés sur 8 jours mais avec températures douces), à suivre de près !

### Seuil de risque

Des symptômes importants d'excoriose fragilisent les bois n-1 et peuvent bloquer le débourrement des bourgeons situés dans la zone nécrosée, ou ensuite fragiliser la jeune pousse qui ne pourra être utilisée à la taille prochaine.

Il n'est pas établi pour notre vignoble de seuil d'intervention à ce jour.

**Chaque situation est à analyser au cas par cas, on peut cependant considérer qu'au-delà de 20% de ceps touchés, une intervention est à envisager.**

### Période de risque

La vigilance devra être de mise à partir du débourrement sur les parcelles touchées en 2017, d'autant plus si la pé-

(\*) 1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

